



**ENTE AUTONOMO LA BIENNALE DI VENEZIA**

Venezia, li le 8 octobre 1966  
S. Marco, Ca' Giustinian - Tel. 700.311

Cher Monsieur Camargo,

j'ai reçu votre lettre du 28 septembre concernant la réexpédition de vos oeuvres exposées à la Biennale et je regrette bien de vous informer que nous ne pouvons pas envoyer à Rome le groupe destiné à l'exposition organisée par l'Ambassade du Brésil.

En effet, la Biennale, en recevant à son temps les oeuvres des pavillons étrangers sous un régime de temporaire importation, s'est engagée, aux termes de la loi, à les renvoyer au Pays de provenance après la fermeture de la Biennale.

Malheureusement il n'est pas possible de déroger à telles règles douanières.

Je suis désolé que la situation ne nous consent pas de satisfaire vos désirs et c'est pourquoi que je vous renouvelle mon plus vif regret.

*Luigi Scarpa*  
Luigi Scarpa

M. Sergio Camargo  
59rua Barão de Ipanema  
Ap.to 1001  
Copacabana - Rio de Janeiro  
Brasile